



Belfort,
le 21 DEC. 2017

Monsieur Philippe DURON
Président du Conseil d'Orientation des
Infrastructures
Ministère chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Cc : Madame Elisabeth BORNE, Ministre des Transports

Pièce jointe : Dossier LGV Rhin-Rhône

Monsieur le Président,

L'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée que nous avons l'honneur de représenter travaille depuis plus de 30 ans pour la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Rhin Rhône, grand projet ferroviaire permettant l'interconnexion des réseaux français, suisse et allemand par la création d'un nouvel axe ferroviaire nord-sud à l'échelle européenne, et la dynamisation des territoires bourguignons, franc-comtois et alsaciens desservis.

La réalisation de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, tronc commun du projet global et partie intégrante d'un corridor prioritaire du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), a été découpée en deux phases afin d'en lisser le financement dans le temps. Ce phasage de l'opération, qui a répondu strictement à des impératifs financiers, n'a pas conféré à l'infrastructure toutes les fonctionnalités permettant la mise en œuvre d'une offre de desserte à grande vitesse lisible, performante et attractive commercialement.

Ainsi la première phase de la branche Est a été mise en service en décembre 2011 et connaît aujourd'hui une fréquentation avoisinant les 10 millions de voyageurs par an, ce qui demeure un succès en demi-teinte pour les partenaires de ce projet eu égard aux trajectoires initialement identifiées.

Le phasage initial de l'opération pénalise fortement l'organisation des dessertes à ce jour et concourt à la baisse d'attractivité des dessertes qui sont proposées, ce qui enclenche un cercle non-vertueux d'accroissement des pertes pour SNCF Réseau. En effet, la recherche d'un équilibre économique à court terme conduit l'opérateur ferroviaire à repositionner ses horaires d'un service horaire annuel à l'autre, voire à réduire l'offre de transport, notamment sur l'axe Nord-Sud.

L'achèvement de la branche Est par la réalisation de sa deuxième phase permettrait d'améliorer l'ensemble des services proposés sur la ligne, en terme de gain de temps, de régularité et de qualité de desserte. Cette deuxième phase, indispensable au plein rendement socio-économique de la branche Est qui requiert évidemment son achèvement, est d'ores et déjà prête à être engagée opérationnellement. Plus de 80 millions d'euros ont été investis dans les acquisitions foncières, les études techniques et les procédures administratives.

Des études d'optimisation menées par SNCF Réseau en 2016-17 ont identifié des pistes d'économies permettant de réduire le coût du projet de 2^e phase de la branche Est de plus de 100 millions d'euros. Les collectivités partenaires ont sollicité auprès de Madame la Ministre des Transports la mise en place urgente d'une mission de financement compte tenu de la nouvelle économie du projet révélée par les études d'optimisation.

La mission de financement doit déterminer les optimisations à retenir parmi les pistes proposées, ainsi que la répartition des financements entre les partenaires du projet. Les collectivités partenaires ont étudié des scénarios de financements alternatifs qui pourraient être poursuivis afin de réduire de manière importante la part de financement de SNCF Réseau, pour qui l'application des clauses du contrat pluriannuel de performances ne permet plus la mobilisation de fonds propres sur de nouvelles infrastructures.

La mise en place de cette mission de financement a été évoquée par téléphone avec Madame la Ministre des Transports qui doit recevoir prochainement une délégation de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône à ce sujet.

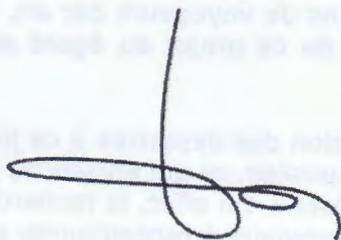
Il nous semble indispensable que vous ayez connaissance de l'ensemble de ces éléments pour la bonne prise en compte du projet de 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans le cadre des travaux qui sont menés par le Conseil d'orientation sur les infrastructures.

Dans cette perspective, l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône souhaite vivement être auditionnée par le Conseil d'orientation sur les infrastructures dans les meilleurs délais.

Le Secrétaire Général de l'Association Monsieur Paul LESLIE se tient à votre entière disposition par mail à secretairegeneral@transeuropetgv.net pour toute information nécessaire à l'organisation de cette audition et pour tout autre renseignement sur le projet de 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône.

En vous remerciant pour les suites que vous voudrez bien donner à cette demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

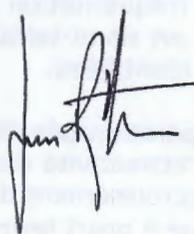
Marie-Guite DUFAY



Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Présidente de l'Association
Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée

Jean ROTTNER



Président de la Région
Grand Est